



Commune de COLOMBY-ANGUERNY

n° 218 – 14 novembre 2025



La lettre de la mairie



Mme Corinne Féret, sénatrice du Calvados et Mme Corinne Frugère, conseillère départementale nous ont fait l'honneur d'être présentes. Plusieurs maires des communes voisines étaient présents ainsi que le major de la gendarmerie de Douvres La Délivrande. Ensuite, la cérémonie s'est terminée par une collation à la grange aux dîmes. La veille, les enfants de l'école « Louis-Valmont Roy » ont confectionné et déposé des couronnes pour cette manifestation. Ils se sont déplacés au monument aux morts avec leurs enseignants pour participer à une cérémonie que leur était consacrée.



AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de la Communauté de communes Cœur de Nacre

Affiché le :

13 NOV. 2025

Objet de l'enquête :

Le Président de la Communauté de communes Cœur de Nacre (CCCN) définit par arrêté les modalités d'ouverture et d'organisation de l'enquête publique unique portant sur le projet de Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) couvrant les 12 communes de la Communauté de communes Cœur de Nacre, à savoir : Anisy, Basly, Bernières-sur-Mer, Colomby-Anguerny, Courseulles-sur-Mer, Cresserons, Douvres-la-Délivrande, Langrune-sur-Mer, Luc-sur-Mer, Plumetot, Reviers, Saint-Aubin-sur-Mer.

Le plan local d'urbanisme intercommunal est un document qui, déclinant le projet d'aménagement et de développement durables du territoire, détermine les conditions d'utilisation des sols. Il définit les terrains constructibles et les règles à respecter, ainsi qu'il définit les espaces agricoles et naturels protégés.

A son approbation, le PLUI remplacera l'ensemble des plans locaux d'urbanisme communaux actuellement exécutoires sur le territoire de la CCCN.

Durée de l'enquête publique :

L'enquête publique se déroulera du mardi 2 décembre 2025 à 09h00 (heure d'ouverture) au lundi 5 janvier 2026 à 17h (heure de clôture) soit sur 35 jours consécutifs.

Autorité responsable de la procédure :

La personne responsable de l'élaboration du PLUI est Monsieur Thierry LEFORT, Président de la Communauté de communes Cœur de Nacre. Des informations sur le PLUI soumis à enquête publique peuvent lui être demandées à cette adresse : Monsieur le Président, Communauté de communes Cœur de Nacre : 7 rue de l'Eglise – 14 440 DOUVRES-LA-DELIVRANDE.

Les informations relatives à l'enquête publique peuvent être consultées sur le site Internet dédié au PLUI de la Communauté de communes Cœur de Nacre à l'adresse suivante :

<https://www.coeurdenacre.fr>

Contenu du dossier d'enquête :

Le dossier d'enquête est constitué des pièces suivantes :

- Les pièces administratives (délibérations, bilan de concertation...),
- L'avis rendu par la Mission Régionale d'Autorité environnementale (MRAE),
- Les avis réglementaires recueillis et les réponses envisagées par la Collectivité,
- Les pièces du dossier du projet de PLUI arrêté, comportant :
 - Le rapport de présentation comprenant : un diagnostic territorial, un diagnostic agricole, un état initial de l'environnement, une évaluation des incidences du PLUI sur l'environnement, la justification des choix retenus dans le cadre du projet de PLUI ;
 - Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) ;
 - Les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) thématiques et sectorielles,
 - Le règlement écrit,
 - Les règlements graphiques,
 - Les annexes et servitudes d'utilité publique.

Commission d'enquête :

Afin de conduire l'enquête, Monsieur le Président du Tribunal administratif de Caen a désigné une commission d'enquête composée ainsi qu'il suit :

- Monsieur Dominique PACORY, président de la commission,
- Madame Hélène LEGRAND, membre titulaire,
- Monsieur Bruno BOUSSION, membre titulaire,

Consultation du dossier :

Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra consulter l'intégralité du dossier sur support numérique ou papier :

- En version dématérialisée sur le registre numérique :
<https://www.registre-dematerialise.fr/6895>
- En version papier dans les mairies des communes de DOUVRES-LA-DELIVRANDE, COURSEULLES-SUR-MER et LUC-SUR-MER.

Recueil des observations et propositions du public :

Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra formuler ses observations et propositions :

- Par voie numérique, directement sur le registre numérique accessible à l'adresse :
<https://www.registre-dematerialise.fr/6895>
- Par courriel à l'adresse : enquete-publique-6895@registre-dematerialise.fr
- Lors des permanences directement auprès d'un membre de la commission d'enquête,
- Par voie manuscrite, sur un registre papier mis à la disposition du public dans les mairies de DOUVRES-LA-DELIVRANDE, COURSEULLES-SUR-MER et LUC-SUR-MER.
- Par voie postale à l'attention de Monsieur le Président de la Commission d'enquête publique, Communauté de communes Cœur de Nacre, 7 rue de l'Eglise – 14 440 DOUVRES-LA-DELIVRANDE.

Permanences des commissaires enquêteurs :

La commission d'enquête se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations et propositions lors des 15 permanences organisées en mairies pendant la durée de l'enquête :

- Mardi 2 décembre 2025 :
 - De 9h à 12h à Douvres-la-Délivrande
 - De 14h à 17h à Courseulles-sur-Mer
- Mercredi 10 décembre :
 - De 9h à 12h à Courseulles-sur-Mer
 - De 14h à 17h à Luc-sur-Mer
- Lundi 15 décembre :
 - De 9h à 12h à Douvres-la-Délivrande
 - De 14h à 17h à Courseulles-sur-Mer
- Jeudi 18 décembre :
 - De 9h à 12h à Luc-sur-Mer
 - De 14h à 17h à Courseulles-sur-Mer
- Lundi 22 décembre :
 - De 9h à 12h à Douvres-la-Délivrande
 - De 14h à 17h à Luc-sur-Mer
- Mardi 30 décembre :
 - De 9h à 12h à Luc-sur-Mer
 - De 14h à 17h à Douvres-la-Délivrande
- Lundi 5 janvier :
 - De 9h à 12h à Douvres-la-Délivrande
 - De 14h à 17h à Courseulles-sur-Mer et (simultanément) de 14h à 17h à Luc-sur-Mer

Pour être prises en compte, les observations et propositions devront être émises pendant la durée de l'enquête, soit du mardi 2 décembre 2025 à 09h00 au lundi 5 janvier 2026 à 17h, dernier délai – jour et heure de clôture de l'enquête.

Les dépositions peuvent se faire de manière anonyme ou non. En cas de déposition non anonyme, le public est informé que l'identité des personnes est susceptible d'être mise en ligne sur le registre dématérialisé consultable par tous et avec le rapport et les conclusions de la commission d'enquête.

Clôture de l'enquête :

Dans un délai de 30 jours à compter de la clôture de l'enquête publique et de la réception de l'ensemble des registres papiers, la commission d'enquête remettra son rapport, ses conclusions et son avis motivé au Président de la CCCN. Pendant un an, ces documents seront tenus à la disposition du public : au siège de la Communauté de communes Cœur de Nacre, sur le site internet de la collectivité, dans les mairies des 12 communes du territoire ainsi qu'à la Préfecture du Calvados.

À l'issue de l'enquête publique, le projet de PLUI, éventuellement modifié pour tenir compte des avis réglementaires recueillis, des observations du public, du rapport, des conclusions et de l'avis motivé de la commission d'enquête, sera soumis à délibération du Conseil communautaire, autorité compétente pour l'approuver.

PRÉVENTION ARNAQUES



RÉUNION D'INFORMATION
ANIMÉE PAR
LA GENDARMERIE

à COLOMBY ANGUERNY

Salle de la mairie



*Repérer
éviter, réagir !*

Le lundi 17 novembre 2022



Association
de la
Baronne de Douvres

**Les Jeudis de la Baronne
Conférence**

ENQUÊTE CINÉNACRE 2025

Du 12 novembre au 31 décembre 2025



AIDEZ-NOUS À FAIRE DE CINÉNACRE VOTRE CINÉMA



L'équipe de bénévoles de CINÉNACRE vous invite à répondre à ce questionnaire afin de mieux connaître vos envies et vos habitudes de spectateurs.

Vos réponses nous permettront d'enrichir notre offre culturelle et de renforcer l'attractivité de notre cinéma de proximité.

Spectateur du cinéma CINÉNACRE ou simple curieux, votre avis nous intéresse ! Cela vous prendra entre 3 et 6 minutes pour y répondre. Merci pour votre participation.

COMMENT PARTICIPER ?

- Scannez le QR code
- Rendez-vous sur www.cinenacre.com
- Enquête papier disponible dans le hall du cinéma



CINÉNACRE WWW.CINENACRE.COM
02 31 36 14 65 • 5 allée du Temps Libre • DOUVRES-LA-DÉLIVRANDE

Lien vers l'enquête : <https://www.cinenacre.com/enquete-je-fais-mon-cinenacre-2025/>

Les randonneurs



La sortie du 16 novembre aura lieu dans la région de Bretteville sur Laize. Les coordonnées exactes vous seront communiquées dans la semaine.

La rando sera courte (et oui, on marche moins vite et la nuit tombe plus tôt). Elle fera environ 13km.

Le repas sera pris au restaurant (25€ par personne). Il faut impérativement nous prévenir pour la réservation avant le mardi 11 novembre au soir.

Renseignements auprès de la mairie

Couronne confectionnée par les enfants de l'école dans le cadre de la cérémonie du 11 novembre 2025



VENTE DE SAPINS DE NOËL

Samedi 06 Décembre de 10h à 12h

Ancienne école de Basly (entrée principale)



L'Association des Parents d'Elèves des écoles de Basly, Anisy et Colomby-Anguerny vous propose une vente de sapins. Une belle déco pour vous, un vrai coup de pouce pour les projets des écoles.

Pour commander, rien de plus simple :

En retournant ce flyer⁽¹⁾ ou

En flashant le QR Code

Taille (Sapin entre 2.5m et 6m : nous contacter)	Prix	Quantité	Total
Epicéa - 1m25 à 1m50	15€		
Nordmann - 1m25 à 1m50	24€		
Epicéa - 1m50 à 1m75	16€		
Nordmann - 1m50 à 1m75	29€		
Bûche (pied) - 50mm	5€		
Epicéa - 1m75 à 2m	17€		
Nordmann - 1m75 à 2m	33€		
Bûche (pied) - 60mm	5€		
Livraison ⁽²⁾	4€		
Don libre pour financer les sapins dans les classes			
Total			

Pour commander en ligne, flashez moi !



⁽¹⁾ Retournez à l'enseignant(e) de votre enfant le flyer complété avec le paiement (chèque à l'ordre de «APE RP1» ou espèces).

Ou déposez le tout dans la boîte aux lettres de l'APE à côté de la mairie de Colomby-Anguerny.

⁽²⁾ Livraisons uniquement sur les communes de Basly, Anisy et Colomby-Anguerny le 06 décembre.

Nom et prénom:

Adresse:

Numéro de portable:

Commande avant le
17 Novembre

1 règlement par action / Une demande particulière ? : action.ape.14610@gmail.com

L'APE de Basly, Anisy et Colomby-Anguerny vous attend à la salle polyvalente d'Anisy le 23 novembre de 9h à 17h (8h pour les exposants)

Petite restauration sur place (boissons et gâteaux).
Paiement en CB possible

Réservations : action.ape.14610@laposte.net / 06.88.55.09.51

Places limitées